

ASSEMBLÉE NATIONALE

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1395

présenté par

Mme Bessot Ballot, Mme Degois, Mme Vanceunebrock, M. Haury, Mme Le Peih, M. Cazenove,
Mme Bono-Vandorme, M. Vignal, Mme Brulebois et Mme Lardet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.